



40

**La Maire de Dijon
1^{ère} Vice-Présidente de Dijon métropole
Conseillère départementale de la Côte d'Or**

CGT des personnes Dijon Ville,
CCAS et Métropole
Madame Sandrine EL MEKKI
37 rue des Grands Champs
21 000 DIJON

Dijon, le - 1 JUIL. 2025

Affaire suivie par : Cédric PHILIBERT – Directeur des ressources humaines

Objet : Lettre ouverte – personnels des écoles et des accueils périscolaires

Madame,

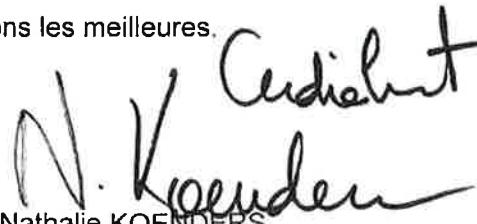
J'ai pris connaissance avec une grande attention de votre lettre ouverte, datée du 11 juin dernier, relative à la reconnaissance et à l'accompagnement des personnels des écoles et des accueils périscolaires.

En effet, ces agents dont le métier évolue méritent toute notre attention et c'est la raison pour laquelle différentes actions ont été réalisées ou sont en cours. Parmi celles-ci, on peut citer l'évolution de la cotation des ATSEM en C1 en 2022, une réflexion engagée sur la charte des ATSEM, une réduction du temps travail des animateurs par rapport aux 1607h, délibérée en 2021, de premières actions de formations portées à grande échelle par la direction en 2023 et 2024 avec, en parallèle, un déploiement en cours de nouvelles formations métiers. Il est essentiel de ne pas s'arrêter à ce qui a été déjà fait et de continuer à agir au profit de ces agents dont l'engagement et l'investissement illustrent pleinement les valeurs de service public auxquels nous sommes attachés.

Les actions en direction de ces personnels devront s'inscrire dans le cadre général de la collectivité car les approches catégorielles ne doivent pas s'effectuer au détriment de la cohérence d'ensemble de la politique des ressources humaines et des équilibres budgétaires. Il est aussi nécessaire d'avoir à l'esprit que la convention citoyenne sur les temps de l'enfant peut avoir un impact sur les rythmes scolaires.

Pour échanger sur ces sujets, je vous propose donc de rencontrer le 11 juillet prochain à 16h00 – salle Gilbert Laforgue - Monsieur Christophe BERTHIER, accompagné de Madame Peggy BOURDIN, Directrice générale déléguée à la cohésion sociale et de Monsieur Cédric PHILIBERT, Directeur des ressources humaines.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.


Nathalie KOENDERS